



FOND DE PLAN

- Limite communale
- Cours d'eau
- Courbe de niveau
- ▭ Parcelle cadastrale / Immeuble

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL
selon l'art. 68 de la loi du 12 février 2012 relative au droit de l'urbanisme

- Délimitation de la zone verte
- ▭ Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :

- Zones d'habitation**
 - HAB-1 zone d'habitation 1
- Zones mixtes**
 - MIX-v zone mixte villageoise
 - MIX-r zone mixte rurale
 - BEP zone de bâtiments et d'équipements publics
 - JAR zone de jardins familiaux

Représentation schématisée du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » :

Détermination du nouveau quartier	
COS max.	CUS max.
CSS max.	DL max.

Zone verte :

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- VERD Zone de verdure

Zones supprimées :

- ▨ Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- ▭ Plan d'aménagement particulier approuvé
- ▭ Zone d'aménagement différé
- ▭ Zone de servitude "urbanisation"
- ▭ servitude "urbanisation" - paysage et écologie
- ▭ servitude "urbanisation" - aménagement
- ▭ servitude "urbanisation" - bocage
- ▭ servitude "urbanisation" - cours d'eau
- ▭ Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
- ▭ couloir pour projets de mobilité douce

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

- ▭ secteur protégé de type "environnement construit"
- ▭ secteur protégé de type "environnement naturel et paysager"
- ▭ construction à conserver
- ▭ petit patrimoine à conserver / mur à conserver
- ▭ gâchet d'une construction existante à préserver
- ▭ alignement d'une construction existante à préserver

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives :

- ▭ à l'aménagement du territoire
- ▭ Décret de base pour réseaux publics de communications mobiles (Ministère de l'Intérieur et Développement du Territoire, Ministère A... N° 36 du 20 février 2006)
- ▭ à la protection de la nature et des ressources naturelles
- ▭ Zones protégées d'intérêt communautaire Natura 2000 (directive européenne "habitats" et "oiseaux") (Ministère du Développement durable et des Infrastructures, septembre 2010)
- ▭ Zones protégées d'intérêt national (ZNIEFF) (Ministère du Développement durable et des Infrastructures)
- ▭ à la protection des sites et monuments nationaux (Ministère national de l'Énergie et de l'Équipement, 1987)
- ▭ Sites et Monuments Nationaux (loi des monuments et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire, Ministère A... N° 102 du 10 août 1983)
- ▭ à la gestion de l'eau
- ▭ Zone de protection d'eau potable créée par règlement grand-ducal (provisoire source : RGD du 2 octobre 2018)

Ref.: 92C/004/2022 - 88043	19 janvier 2022
Saisine du Conseil Communal	28 septembre 2023
Avis de la Commission d'Aménagement	21 septembre 2022
Avis du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable	18 septembre 2024
Vote du Conseil Communal	15 mai 2025
Approbation du Ministère des Affaires Intérieures	7 avril 2025
Approbation du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	

Fond de plan :
© droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg [copie et reproduction interdites]
PCI : ... origine cadastrale (2020)
BD : L112 (origine cadastre (2018))

MAÎTRE D'OUVRAGE:

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VICTEN

PROJET:

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

OBJET:

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL
Localité de Vichten

IND.	DATE	DESIGN.	CONTR.	VALIDE	
INTIALE	VISA	INTIALE	VISA	INTIALE	VISA
S	02.06.25	H/N	F/M	V/F	
R	09.09.24	H/N	F/M	V/F	Modifications apportées suite aux observations ministérielles
Q	14.05.24	H/N	F/M	V/F	Modification suite soumission à PAP HQ
P	12.01.22	H/N	F/M	V/F	Adaptation suite avis CA, MECDD, réclamations
O	03.12.21	H/N	F/M	V/F	Suite réunion AC du 06/10, 25/10, 18/11/2021

ECHELLE	N° PROJET	N° PLAN	INDEXE
/ 08.03.13	G/F/O	F/M	C/P
	1/2500	E05926	24
			S

TR ENGINEERING
ingénieurs-conseils

Tel.: (+352) 49 00 65 1
e-mail: tr-engineering.lu
86-88, rue de l'Égalité
BP 1034
L-1010 Luxembourg

Révisé: 01/05/2025 à 15h
 86-88, rue de l'Égalité
 BP 1034
 L-1010 Luxembourg